

CONFÉRENCE DES DROITS DE LA PERSONNE DU SSG

Le 10 juillet 2024

Demande d'inscriptions

Dest. : Présidences des sections locales et Conseil national

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Quand la conférence commence-t-elle ?	Le mercredi 15 janvier 2025, à 9 h.
Quand la conférence se termine-t-elle ?	Le jeudi 16 janvier 2025, à 16 h 30.
Où a lieu la conférence ?	Hôtel Alt Ottawa 185, rue Slater Ottawa (ON) K0C 0C8
Qui peut s'inscrire à la conférence et combien de candidatures seront choisies ?	La conférence est ouverte à tout membre en règle faisant partie d'un groupe d'équité ou groupe en quête d'équité, de même que leurs alliées et alliés. Un total de 18 personnes déléguées seront choisies parmi les demandes reçues. Lors de la sélection, on tiendra compte de la région, l'employeur et la représentativité linguistique.
Quelle est la date limite de dépôt des candidatures, et quel est le processus d'inscription ?	Toutes les demandes doivent être reçues d'ici le 4 septembre 2024, à 17 h (HAE) Pour vous inscrire, veuillez-vous diriger au lien suivant : https://forms.office.com/r/LkZxHUtaRU

CONFÉRENCE DES DROITS DE LA PERSONNE DU SSG

Il nous fait plaisir de vous envoyer cette trousse d'information pour la **Conférence des droits de la personne du SSG**, qui aura lieu les **15 et 16 janvier 2025**, à l'endroit suivant : Hôtel Alt à Ottawa.

Cet événement offre aux personnes déléguées l'occasion de s'engager sur des questions mondiales, de favoriser une compréhension et un engagement plus profonds vers la défense des droits de la personne. Elle fournit une plateforme pour réseauter, partager les meilleures pratiques, et collaborer à des solutions visant à protéger et promouvoir les droits de la personne.

Les demandes d'inscription sont ouvertes à quiconque s'identifiant comme faisant partie de la communauté des droits de la personne, de même que les alliées et alliés s'engageant à soutenir la cause.

On vous invite à informer les membres au sein de vos sections locales en vue de s'assurer qu'ils soient au courant de la tenue de cette conférence.

SÉLECTION DES PERSONNES DÉLÉGUÉES

Si vous êtes choisis à titre de personne déléguée pour cette conférence, vous en serez avisés par courriel d'ici la fin septembre 2024. Les renseignements supplémentaires concernant vos réservations de voyage seront fournis dans ce courriel.

La sélection se fera sur la base du mérite des candidatures reçues. La priorité sera accordée aux militantes et aux militants, étant des leaders et des militantes et militants sur les questions en matière des droits de la personne. La sélection des personnes déléguées se fera également en fonction de la représentation, (région, employeurs, et sur la base de la langue.

Les personnes déléguées seront choisies par le Vice-président national, Équité et le Président national.

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

En raison du nombre limité de places, nous regrettons de vous informer **qu'aucune observatrice ou observateur** sera autorisé lors de cette conférence.

FINANCEMENT DES PERSONNES DÉLÉGUÉES :

Les personnes déléguées sont admissibles aux dépenses suivantes :

- frais de déplacement, y compris le transport terrestre ;

CONFÉRENCE DES DROITS DE LA PERSONNE DU SSG

- frais d'hébergement à l'Hôtel Alt, à Ottawa ;
- perte de salaire ;
- indemnité quotidienne ;
- frais de garde d'enfants conformément à la Politique pour obligations familiales; et
- frais liés aux exigences en matière d'accessibilité (en fonction de la préapprobation).

COMMENT S'INSCRIRE

Vous avez jusqu'au **4 septembre 2025, à 17 h (HAE)** pour soumettre votre demande. **Les demandes reçues après la date limite ne seront pas acceptées.**

Veillez cliquer sur le lien suivant pour vous inscrire :

<https://forms.office.com/r/LkZxHUtaRU>

Vous serez informés par courriel à la fin **septembre 2024**, si vous avez été choisis pour assister à la conférence.

Pour de plus amples renseignements, ou d'aide, veuillez communiquer avec le SSG : par téléphone au **(613) 560-4395** ou par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com.

Nous nous réjouissons à l'avance de vous voir à la Conférence 2025 des droits de la personne du SSG.

En toute solidarité,



Bruce Roy, Président national
Syndicat des services gouvernementaux, AFPC